



## Comment recuperer l'argent investi

Par **olivier83\_old**, le **24/09/2007** à **11:02**

Bonjour,

il y a quelques années j'ai participé à la création d'une société visant à racheter et à exploiter un commerce. J'ai investi environ 20 000 € en plusieurs fois y compris après publication des statuts, sans modification de ceux-ci. J'ai travaillé pendant 5 ans dans l'entreprise exerçant des fonctions pour lesquelles je n'avais aucune qualification. Je n'ai pas été déclaré pendant les 2 premières années, puis déclaré à temps partiel les 3 suivantes. J'ai finalement fini par me réveiller et j'ai démissionné de mon emploi en juin 2005.

Cependant je figure toujours sur les statuts à titre d'associé et possesseur de parts sociales. A ce jour, je n'ai reçu ni bilans, ni aucune autre information concernant la société. Compte tenu de la tension qui régnait entre l'autre associé principal, qui est le gérant, et moi, je me refuse à prendre contact car aucun arrangement amiable ne peut être possible avec lui.

En outre, aucun chiffre n'est publié et aucun bilan n'est disponible au Tribunal de commerce depuis 2002. Il semble que les irrégularités se multiplient...

Quels sont mes recours ? Je voudrais vendre mes parts sociales, afin de récupérer au moins l'argent que j'ai versé, éventuellement avec une plus-value étant donné que l'entreprise semble s'être développée considérablement.

Mais je veux me faire représenter, car une rencontre entre nous hors d'un cadre juridique serait stérile... Pour exemple, l'ex petite amie de cette personne a dû prendre un avocat pour se faire rembourser une somme d'argent qu'elle lui avait prêté, ça en dit long sur le personnage...

Voilà, j'ai été un peu long, mais la situation est complexe et je ne vois pas comment m'en sortir, merci si quelqu'un peut m'aider, à bientôt.

Par **adama**, le **24/09/2007** à **19:51**

vous devriez prendre directement contact avec un avocat car la societe existe mais semble t'il dans l'illegalité pour rentrer dans vos fonds